

# BUTRY <sup>Le</sup> Mag.

*l'actualité de notre commune*

[www.butrysurOise.fr](http://www.butrysurOise.fr)  
[facebook.com/ButrysurOise](https://facebook.com/ButrysurOise)



N° 15 - Février 2025





## Vie communale Page 4

En cas d'urgence	4
Pharmacies de garde	4
Ouverture de la mairie les samedis	4
Permanences architecturales	4
Les permanences des adjoints	4
Carnet rose, carnet blanc, carnet gris	5
Rappel des bonnes pratiques en logement individuel	6
Haro sur les lingettes	7
Concours des illuminations de Noël	7
Commémoration du 11 novembre	8
Mise à l'honneur des médaillés du travail et des jeunes diplômés	8
Marché de Noël	9
Les vœux du Maire	9
Plan Communal de Sauvegarde	10
Contrat Territoire Lecture	11
Le P.L.U.	12
Passage du bus P.M.I.	13
Le S.I.T.S.I. renaît	13

## Côté travaux Page 13

Travaux réalisés et travaux prévus	13
Réouverture partielle de la rue de Parmain	14

## Côté Seniors Page 15

Partenariat avec l'Amicale des Anciens	15
Repas de Noël des Seniors	15
Conférence Concert pour les Seniors	15

## Côté scolaire et périscolaire Page 16

Mise en place d'un self à l'école	16
Planning L.A.E.P.	16
La soirée Halloween du Service Jeunesse	17
Élection du nouveau C.M.J.	17
Au Centre de Loisirs	18

## Du côté des associations Page 19

L'Amicale des Anciens	19
ABCD	19
Association Adjele Culturelle	20
Un moment pour soi	20
Le Comité des Fêtes	21

## Un peu de culture Page 22

Je me souviens... Winston Churchill	22
-------------------------------------	----

## Tribunes libres de l'opposition Page 23

Tribune libre de l'opposition	23
Tribune libre de l'opposition indépendante	23

## AGENDA Page 24

Mairie de BUTRY-SUR-OISE  
Place Pierre Blanchard 95430 Butry-sur-Oise  
En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter la Mairie par téléphone au : 01 34 08 95 00 ou par mail : [mairie@villebutrysuroise.fr](mailto:mairie@villebutrysuroise.fr)

Directeur de publication : Claude Noël - ISSN 3003-5732

Conception : Palissade Publicité - Impression : DB Print



Chères Butryotes, chers Butryots,

Alors que nous entamons cette nouvelle année 2025, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Ce mois de janvier est l'occasion de revenir sur les moments marquants des derniers mois et de vous informer sur les projets à venir.

L'année 2024 a été riche en événements et en réalisations que nous avons célébrés ensemble et qui permettent de renforcer les liens dans notre commune, et j'en profite pour remercier une fois encore toutes celles et ceux qui se sont investis dans l'organisation de ces moments conviviaux et fédérateurs.

Côté travaux, plusieurs chantiers ont été lancés et ont bien avancé. La réhabilitation de notre éclairage public, qui est désormais presque terminée, redonne une nouvelle vie à notre village.

Nous avons aussi poursuivi nos efforts afin d'améliorer notre cadre de vie : grâce à la création du parc Richebout, un espace de détente et de loisirs pour nos plus jeunes a enfin vu le jour et aujourd'hui c'est un lieu prisé des familles et des enfants. La réhabilitation du parc Saint Claude et de la prairie afin qu'elle reprenne son rôle de convivialité grâce à l'installation d'un parcours santé ou la mise en place de bancs et de tables.

La reprise du trottoir rue Richebout devenu dangereux par manque d'entretien ces dernières années, la reprise partielle de l'assainissement rue des Rayons, le raccordement au tout à l'égout des 5 maisons de la rue des Murs, la mise en place d'un self pour la cantine de notre école améliorant ce temps pour nos élèves et la remise en place des séances de piscine pour les CP.

Pour 2025, de nombreux projets sont déjà en cours ou à l'étude, et je suis convaincu que ces initiatives auront un impact positif sur notre commune, même si le contexte politique actuel ne nous permet pas d'envisager l'avenir de nos villes sereinement.

Parmi les projets à venir, je souhaite mettre en avant l'installation d'un City Park rue Saint Claude, la remise en état de certaines voiries communales, la reprise de la verrière de la Mairie et l'installation de 2 caméras supplémentaires en entrée de ville qui seront rattachées au Centre de Surveillance Urbaine Départemental permettant la surveillance 24h/24 et 365 jours par an. Cette opération voit le jour grâce aux financements de la CCSI, de la Préfecture, de la Région Ile de France et du Département.

Enfin la création d'une véritable saison culturelle avec 3 concerts et 1 spectacle.

Je vous invite à consulter les pages suivantes pour découvrir plus en détail ces projets et événements, mais surtout, à rester impliqués dans la vie de notre ville. Votre participation et vos idées sont essentielles pour que nous continuions à bâtir ensemble un avenir à la hauteur de nos ambitions.

En vous renouvelant mes vœux pour cette nouvelle année, je vous adresse, chers concitoyens, toute ma confiance et ma détermination pour faire de 2025 une année de progrès et de solidarité pour notre commune.

Très Cordialement,

Claude NOËL  
Maire de Butry-sur-Oise  
Vice-Président CCSI

### Horaires de la Mairie

- Du lundi au samedi de 9h à 12h  
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 13h30 à 17h30



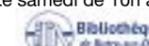
### Horaires de la Poste

- Les mardi et jeudi :  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
- Les vendredi et samedi :  
de 9h à 12h



### Horaires de la Bibliothèque

- Le mardi de 16h à 18h  
- Le mercredi de 10h à 12h et de 14h30  
à 16h30  
- Le samedi de 10h à 12h



## EN CAS D'URGENCE...

<b>POLICE PLURIMUNICIPALE MERIEL/ BUTRY</b> Place Lechauguette 95630 Mériel <b>Tél : 01 34 48 24 16</b>	<b>INFIRMIERES DIPLÔMÉES D'ETAT</b> <i>Sophie-Laurence JACONO</i> <i>Jennifer CARGNELLI</i> 18 bis rue du Port à L'Auge 95430 Butry-sur-Oise <b>Tél : 01 34 08 50 08</b> <b>HORAIRES DES INFIRMIÈRES :</b> Soins à domicile ou au cabinet sur rendez-vous	<b>CLINIQUE VETERINAIRE ROGEAU WEHNER</b> 3 Rue de la Cavée 95430 Butry-sur-Oise <b>Tél : 01 34 73 10 22</b> <a href="mailto:vetobut@hotmail.fr">vetobut@hotmail.fr</a> <b>HORAIRES DU VÉTÉRIKAIRE</b> (Sur rendez-vous): <b>Du Lundi au Vendredi :</b> 9h à 12h et 14h à 19h <b>Samedi :</b> 9h à 12h et 14h à 16h

## PHARMACIES DE GARDE



En cas de besoin, afin de connaître les pharmacies de garde près de chez vous, allez sur ce site : <https://monpharmacien-idf.fr/>

Vous pourrez ainsi connaître toutes les pharmacies ouvertes en Île de France. Pour connaître les pharmacies de nuit, vous devez appeler le 3237 (numéro payant).

## OUVERTURE DE LA MAIRIE LES SAMEDIS



Voici les prochains samedis où la mairie sera ouverte au public :

- ▶ 8 et 15 février 2025
- ▶ 8 et 22 mars 2025
- ▶ 5 et 26 avril 2025
- ▶ 17 et 24 mai 2025
- ▶ 14 juin 2025

## PERMANENCES ARCHITECTURALES

### PLANNING DE FÉVRIER A JUIN 2025 EN MAIRIE

Voici les dates auxquelles l'architecte conseiller (CAUE) sera présent en mairie :

- ▶ samedi 8 février,
- ▶ samedi 8 mars,
- ▶ samedi 5 avril,
- ▶ samedi 17 mai,
- ▶ samedi 14 juin.



## LES PERMANENCES DES ADJOINTS

Nous vous rappelons que les adjoints tiennent des permanences les samedis matin lorsque la mairie est ouverte. N'hésitez pas à prendre RDV avec eux en mairie.

## CARNET ROSE - CARNET BLANC - CARNET GRIS

15 février 2024	ALBERT-SOREL BICHARD Ariël
15 février 2024	LECLERC Liv, Jacqueline, Pascale
15 février 2024	MASSE Léna, Christiane, Jacqueline
12 mars 2024	MIKNIUS Alexandre
29 mars 2024	GARNAVULT Arthur
19 avril 2024	LEBLANC MARSZALEK Noé, Matthieu, Vincent
7 mai 2024	ALEXIS Mayron
5 juillet 2024	BASTIDE Louison, Isabelle, Régine
12 juillet 2024	DRUSSANT LIBOUROUX Wendy
14 août 2024	DEVILLERS Lyam, David, Sylvain
26 août 2024	MOUKOUYOU-KIMBOUALA Jorja, Rose, Nsyitu
29 août 2024	BAERT Maxence, Pascal, Eric
14 octobre 2024	FOSSE Rose, Karina, Marysa
19 octobre 2024	CINE Anaëlle, Sarah-Lee
24 décembre 2024	FAURE LENGLET Marceau, Léon, Louis
28 décembre 2024	BEN DRISS Naïm, Mohamed, M'Hamed



*Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux petits Butryots.*

24 avril 2024	AÏDOUD Trad - SOLTANI Sarah
1 <sup>er</sup> juin 2024	BIZET Mathieu, Clément - MONTHUY Dorothée, Raphaëlle, Elise
15 juin 2024	BELHASSEN Jonathan, Julien, Claude - ROUILLARD Léa
29 juin 2024	COLOMB Amadou - DIAKHATE Diarietou
29 juin 2024	DEVRED Valentin, Georges, Marcel - ROUX Elsa, Arlette
6 juillet 2024	LAADJAL Abd, Nasser - MAUPAS Mireille, Josette
6 juillet 2024	KHELIFA Sofiane - DOULA Ferial, Sarah
31 août 2024	DUPRE Franck - LACSON Krizelle, Anne
7 septembre 2024	LHOTELAIN Alexandre, Elie, André - GOUBERT Maeva, Marie-Christina, Katia



*Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.*

24 janvier 2024	LEMARCHAND Jacques, Marcel
8 mars 2024	BARRET Jacques
3 mai 2024	LASMAN Alain, Léon
28 mai 2024	VIDELOUP Eric, Pierre, Auguste
5 juin 2024	MORARD Michel, Charles, Maurice
8 juin 2024	DEBANT Marthe, Adrienne, Félicia, née FAUVARQUE
4 juillet 2024	CROSNIER Gérard
6 juillet 2024	LEGRAND Daniel, Jean, Léon
13 juillet 2024	MIRANDA DA SILVA José, Antonio
8 août 2024	FAUVINET François, André, Marie
19 septembre 2024	HERBIL Marie-Aimée, Jeanne, Gilberte, née BOUET
7 octobre 2024	DERUE Jacques, Arthur, Alcide
30 novembre 2024	BOUSCAYROL Hugues, Raymond, Louis, Marie
24 décembre 2023	GARDEL Raymond, Louis



*La commune présente ses condoléances aux familles et aux proches.*

HARO SUR LES LINGETTES !

# Rappel des bonnes pratiques en logement individuel

Plus que jamais, les communes et les maires, ont pour mission de protéger leurs habitants. La proximité avec les Butryots, est la pierre angulaire de l'action municipale. Ancrons dès à présent dans notre quotidien quelques règles simples pour bien vivre ensemble à Butry-sur-Oise.

**Chacun est tenu :**

- **d'entretenir les trottoirs et les caniveaux :**  
Ces règles sont applicables au droit de la façade ou clôture des riverains, pour les trottoirs, sur toute leur largeur, ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20m de largeur.
- **à un entretien général**  
En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les feuilles, les fleurs fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiates, sur les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant de ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage doit être réalisé par un arrachage ou binage, le recours à des produits phytosanitaires étant strictement interdit. Les produits de balayage doivent être mis dans des sacs poubelles ou dans les containers afin d'être enlevées dans les mêmes conditions que les ordures ménagères.
- **par temps de neige et verglas**  
Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou les locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons ou immeubles, sur les trottoirs jusqu'au caniveau. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel ou de la sciure de bois devant leurs habitations.
- **de veiller au libre passage**



Les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur le trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit.

- **de tailler ses haies et d'élaguer :**  
Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où la visibilité est indispensable, notamment à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. L'élagage des arbres et des haies en bordure des voies publiques incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Le nettoyage des rues ou parties de rues salies par les voitures en surcharges ou chargées sans précaution doit être opéré immédiatement par les soins des responsables ou d'office à leurs frais, et sans préjudice des poursuites encourues.



**Bon à savoir :** En cas d'urgence et dans le cas où les propriétaires ou locataires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune peut faire effectuer d'office les travaux d'élagage nécessaires, aux frais des propriétaires ou locataires, après une mise en demeure restée sans effet.

**Fiche mémo :**

- balayer les feuilles et les fleurs fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiates de votre habitation se trouvant sur les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.
- tailler les haies à l'aplomb du domaine public et veiller à ne pas dépasser 2 mètres de hauteur.
- élaguer les arbres et les haies en bordures des voies publiques afin que rien ne dépasse de votre clôture.
- désherber par arrachage ou binage (le recours à des produits phytosanitaires étant strictement interdit).

Les déchets issus du balayage doivent être mis dans des sacs poubelles ou des containers afin d'être enlevés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères.

Ce n'est pas la première fois que nous abordons le sujet, mais, ainsi que l'énonçait un grand fabuliste, « cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage... ». Qui aurait pensé que ce petit morceau d'étoffe, censé nous faciliter les tâches ménagères, deviendrait un tel fléau ? et pourtant... Désinfecter et nettoyer en un seul geste : pour nombre d'entre nous, utiliser une lingette est devenu en quelques années un réflexe, renforcé par la crise du covid. Et pourtant, cet aspect pratique comporte de nombreux revers :

**LES LINGETTES OBSTRUENT LES CANALISATIONS ET COÛTENT CHER**

Les plus grandes entreprises d'assainissement, telles VEOLIA, SUEZ, SAUR... ont alerté le Centre d'Information sur l'Eau. Selon elles, 20% des interventions en station d'épuration des eaux usées consistent à enlever les bouchons qui perturbent les réseaux d'assainissement, formés par les lingettes, qui s'accrochent aux coudes, et divers obstacles présents dans les canalisations. Leurs fibres s'agglomèrent et finissent par bloquer les pompes de refoulement !



**DES CERTIFICATIONS TROMPEUSES**

Faut-il alors se tourner vers les lingettes que les fabricants baptisent, au gré des campagnes publicitaires : « biodégradables », « fibres 100% compostables », voire font état de certifications... qui ne certifient pas grand-chose ? Par exemple, les lingettes dites « biodégradables » ne se dégradent en réalité qu'au bout de 3 mois ! Au surplus, la plupart d'entre elles contiennent encore des fibres de coton ou de rayonne, souvent associées à des résines plastiques tel le polyester, le polyéthylène et le polypropylène.

**DES TISSUS IMPRÉGNÉS DE SUBSTANCES TOXIQUES, DES DÉCHETS NI RECYCLABLES, NI BIODÉGRADABLES**

Les ingrédients qui imprègnent les lingettes représentent un cocktail de substances toxiques qui engendrent des pollutions secondaires. On y retrouve, en vrac, des détergents, des parfums, des conservateurs, des phtalates, des acrylates (suspectées d'être cancérigènes ou mutagènes) du propylène et d'autres encore. Autant dire que les milieux naturels (nappes phréatiques, eaux fluviales, océans) sont fortement agressés par tous ces composants.

En conclusion, si vous ne pouvez vraiment pas vous passer des lingettes, **jetez-les uniquement dans votre bac à ordures ménagères.**

Nous remercions vivement la Rédaction de 60 Millions de consommateurs qui nous a autorisé à utiliser quelques passages de l'article publié dans son numéro hors-série n° 211 de janvier / février 2022.

Christian DUMET  
Président du SICTEU



**CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL**



Merci à tous les participants du concours pour la réalisation de leur décoration et bravo aux 3 vainqueurs sélectionnés par un jury composé d'un membre du service technique, d'un membre du Centre de Loisirs et d'un président d'association.

- ▶ 1<sup>er</sup> Prix Mme Calvet,
- ▶ 2<sup>e</sup> Prix M. Fortier,
- ▶ 3<sup>e</sup> Prix Mme Magnat

Rendez-vous l'année prochaine et dommage pour les maisons superbement décorées et leurs propriétaires qui ne se sont pas inscrits.



## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Retour sur la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Un grand merci à la police pluri-communale de Butry-sur-Oise et Mériel, à la gendarmerie d'Auvers-sur-Oise, aux sapeur-pompier de L'Isle-Adam, aux jeunes sapeurs-pompier du Val d'Oise, aux membres du Conseil Municipal des Jeunes, ainsi qu'aux nombreuses personnes présentes.

### RETOUR EN IMAGES



## MISE À L'HONNEUR DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL ET DES JEUNES DIPLÔMÉS

Comme chaque année, le 11 novembre dernier, Monsieur le Maire et son équipe ont mis à l'honneur les médaillés du travail et les jeunes diplômés (Brevet et Baccalauréat) ont été félicités. Bravo à eux !

### RETOUR EN IMAGES



## MARCHÉ DE NOËL

Le traditionnel marché de Noël s'est tenu les samedi 7 et dimanche 8 décembre. En tout 32 exposants avec la présence de divers commerçants qui ont pu vous présenter leurs meilleurs produits et aussi la participation de plusieurs associations butryotes ainsi que le Service Jeunesse, le Centre de Loisirs et le Conseil Municipal des jeunes.

Comme à l'accoutumée, le Comité des Fêtes a assuré la buvette et la restauration dont la tartiflette. Le soir ses artificiers, sous un ciel quelque peu pluvieux, nous ont gratifié d'un magnifique feu d'artifice. Un grand merci à tous et rendez-vous en décembre 2025 pour le prochain marché de Noël.



## LES VŒUX DU MAIRE

Vendredi 10 janvier 2025, la ville de Butry-sur-Oise organisait ses vœux à la population pour la 3<sup>e</sup> année. L'occasion de rappeler les belles réalisations de l'année passée et celles à venir.

Nous espérons que cette belle cérémonie aura été appréciée et qu'elle contribuera à renforcer encore notre fierté d'être Butryots.

Merci à toutes et tous. À l'année prochaine.



## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le plan Communal de Sauvegarde révisé, qui n'avait pas été actualisé depuis 2011, a été rendu opérationnel par un arrêté du maire le 28 mai 2024 et porté à la connaissance du conseil municipal le 24 octobre 2024, comme le prévoient les textes.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a pour ambition de constituer un outil opérationnel propre à gérer un phénomène grave qui peut mettre en cause la sécurité des biens et des personnes dans le territoire de la commune.

Ses rapports avec la population et sa connaissance du terrain font du maire le premier agent du dispositif de sécurité civile, et la commune qu'il dirige est le premier niveau d'organisation pour faire face à un événement. Elle s'intègre dans l'organisation opérationnelle des moyens départementaux définie par le plan ORSEC. L'interlocuteur du maire est le préfet.

Le PCS a pour objet de prévenir, par des précautions convenables, et de faire cesser, par la distribution des secours nécessaires, les accidents et les fléaux calamiteux ainsi que les pollutions de toute nature, tels que les incendies, les inondations... de pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours et, s'il y a lieu de provoquer l'intervention de l'administration supérieure.

Dans ce cadre, le maire est responsable des opérations de secours en tant que Directeur des Opérations de Secours (DOS), lorsque le sinistre n'excède pas le territoire de la commune et ne fait pas l'objet du déclenchement d'un plan d'urgence.

Les missions distinctes de secours et de sauvegarde ont un objectif commun : la protection de la population. En effet, pendant la phase d'urgence, le PCS complète les actions de secours à personne et de lutte contre le sinistre, missions dévolues aux services d'urgence (sapeurs-pompiers, services médicaux d'urgence...). Le PCS organise la mobilisation des ressources de la commune pour assurer l'alerte et l'information, l'appui aux services de secours, l'assistance et le soutien de la population.

Une récente évolution de la législation a créé l'obligation aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de se doter d'un Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS) afin d'assurer une cohérence entre les PCS sur le territoire de l'intercommunalité et apporter un soutien par la mutualisation des moyens opérationnels. La Communauté de communes Sausseron-Impressionniste termine actuellement son élaboration.

Le PCS est la réponse locale de l'organisation de la sécurité civile et est consultable en mairie et sur le site internet de la ville. Les annexes relatives à des informations confidentielles et/ou privées, ne sont pas diffusables.

### Le PCS comprend :

- ▶ L'identification des risques et des enjeux en particulier, le recensement des personnes vulnérables.
- ▶ L'organisation assurant la protection et le soutien des populations.
- ▶ Les dispositions internes à la commune permettant de recevoir une alerte émanant des autorités.
- ▶ Les moyens d'alerte et d'information de la population (annuaire opérationnel, règlement d'emploi des différents moyens d'alerte).
- ▶ Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).
- ▶ Les modalités relatives à la réserve communale de sécurité civile quand cette dernière est constituée.
- ▶ L'organisation du poste de commandement communal.
- ▶ L'inventaire des moyens propres de la commune, notamment les moyens d'hébergement et de ravitaillement de la population.

Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Fin décembre 2024 a été distribué dans tous les foyers de Butry-sur-Oise le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM) remis à jour.

Il vous informe des risques majeurs identifiés et



cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'accident ou d'incident grave. Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

### Qu'est-ce qu'un Risque Majeur ?

C'est la possibilité qu'un événement d'origine naturelle ou humaine occasionne d'importants dommages à un grand nombre de personnes, de biens et à l'environnement. Un risque majeur est caractérisé par une faible fréquence et une forte intensité et c'est la coexistence d'un aléa avec des enjeux.

Ces risques dits majeurs ne doivent pas faire oublier pour autant, les risques de la vie quotidienne (accidents domestiques ou de la route), ceux liés aux attentats ou aux mouvements sociaux (émeutes) qui n'entrent pas dans le cadre du DICRIM.

### Parmi les risques majeurs, la commune de Butry-sur-Oise peut être soumise aux :

- ▶ Risques naturels : tempêtes, inondations et mouvements de sol.
- ▶ Risques liés aux transports aériens (Aéroport CDG).
- ▶ Risques liés aux transports de matières dangereuses par voie terrestre ou fluviale.
- ▶ Risques sanitaires et infectieux routière et risques ferroviaires.
- ▶ Risques attentats.
- ▶ Le DICRIM est librement accessible à toute personne en mairie et sur le site internet de la ville.



## LE CONTRAT TERRITOIRE LECTURE

Lors du Conseil Municipal du 19 décembre dernier, la ville de Butry-sur-Oise a adhéré au Contrat Territoire Lecture (CTL) permettant de poursuivre nos actions culturelles telles que des spectacles musicaux pour les élèves de notre école, des ateliers d'écriture et de bande dessinée ...

### QU'EST-CE QUE LE CTL ?

La Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes met en œuvre, au titre de ses compétences facultatives, une politique en matière de lecture publique consistant à animer un réseau mutualisé des bibliothèques et à proposer une offre de services adaptée aux besoins et aux ambitions du territoire. Soutenue par l'Etat (DRAC) et le Département du Val d'Oise dans le cadre d'un contrat territoire lecture, la CCSI propose à ses communes un cadre de mutualisation et de coopération permettant de conserver l'échelon de proximité communale qu'est la bibliothèque tout en améliorant l'efficacité de la politique de développement de la lecture publique et en renforçant la cohérence des actions à l'échelle du territoire.

Le projet porté par la CCSI consiste à proposer aux communes le déploiement de la lecture publique permettant de créer un réseau en élargissant l'offre de services et en développant des actions et des fonds spécifiques à l'intention de publics ciblés (formations, publics éloignés) tout en conservant l'autonomie de chaque commune et en plaçant les bibliothécaires au cœur de la démarche.

Ainsi, la Commune de Butry-sur-Oise s'inscrit dans une politique partenariale de développement de la lecture et a décidé par délibération en date du 19 décembre 2024 d'adhérer au Contrat Territoire Lecture pour la période 2023-2027 faisant ainsi bénéficier à notre bibliothèque et notre commune, d'actions culturelles gratuites.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec Sonia, notre bibliothécaire.





## LE PLU

Le Conseil municipal du 24 octobre 2024 a adopté le Plan Local d'Urbanisme (PLU), un document majeur qui façonne l'avenir de notre commune pour les années à venir. Ce projet, qui a fait l'objet de plusieurs mois de concertation, va avoir un impact direct sur le développement de la ville, la qualité de vie de ses habitants et la préservation de son patrimoine.



### QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Le PLU est un document réglementaire qui fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols sur l'ensemble du territoire communal. Il détermine où peuvent être construits des logements, des commerces, des équipements publics ou des zones vertes. Il prend également en compte des enjeux environnementaux, économiques et sociaux pour garantir un développement harmonieux et durable.

### LES OBJECTIFS DU NOUVEAU PLU

L'urbanisme est un outil au service de plusieurs objectifs : l'optimisation de l'espace, la protection de l'environnement, la diversification de l'offre de logements, la dynamisation du tissu économique local, ainsi que la préservation du patrimoine architectural. Le nouveau PLU vise notamment :

- ▶ **La densification raisonnée de l'habitat** : De nouveaux quartiers résidentiels seront développés tout en préservant l'identité de la commune. L'objectif est de répondre à la demande croissante de logements, tout en évitant l'étalement urbain excessif.
- ▶ **La transition énergétique et la durabilité** : Une attention particulière sera portée à l'intégration de bâtiments écologiques et à l'optimisation des espaces verts pour améliorer la qualité de l'air et du cadre de vie.
- ▶ **L'amélioration des déplacements** : Le PLU prévoit des infrastructures favorisant les modes de transport doux, afin de réduire la dépendance à la voiture et améliorer la mobilité urbaine.
- ▶ **La préservation des espaces naturels et agricoles** : L'un des principes forts du PLU est la protection des zones agricoles et des espaces naturels, garantissant leur pérennité face à la pression urbaine.

### LES CONSÉQUENCES POUR LES HABITANTS

L'approbation du PLU a des répercussions concrètes pour les habitants à différents niveaux :

- ▶ **La construction de nouveaux logements** : De nouveaux projets immobiliers verront le jour, répondant ainsi aux besoins de la population en matière de logements. Cependant, des mesures seront prises pour éviter toute surpopulation et garantir une mixité sociale.
- ▶ **La revitalisation des quartiers anciens** : Certaines zones de la ville bénéficieront d'une rénovation urbaine visant à redynamiser les quartiers et améliorer les services publics, comme les écoles, les équipements sportifs ou les commerces.

### LES DÉFIS À RELEVER

Si l'adoption du PLU est une avancée majeure pour le développement de la ville, elle comporte aussi certains défis. La mise en œuvre de ce plan devra être suivie de près afin d'éviter les dérives, notamment en matière de densification excessive ou de projets mal intégrés dans leur environnement. Il sera également nécessaire de veiller à une gestion équilibrée des nouveaux espaces publics et privés, et de s'assurer que les aménagements répondent aux besoins des habitants tout en préservant les équilibres écologiques.

### CONCLUSION

L'approbation du Plan Local d'Urbanisme est un moment charnière pour l'avenir de notre ville. Ce projet ambitieux marque une étape importante dans la définition de notre cadre de vie, à la fois respectueux de l'environnement et tourné vers l'avenir. La mise en œuvre de ce plan sera cruciale, et nous resterons attentifs à l'évolution des besoins des habitants et aux enjeux environnementaux, pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre pour les générations à venir.

## PASSAGE DU BUS PMI



Les missions qui seront effectuées sur votre commune lors de notre venue :

- ▶ **Consultation de puériculture** : pesée du bébé, soutien parental...
- ▶ **Accompagnement dans la relation parent/enfant.**
- ▶ **Suivi de la grossesse** : consultations prénatales et entretien prénatal précoce.
- ▶ **Suivi du post-partum** : consultations postnatales, entretien postnatal précoce, soutien à l'allaitement.
- ▶ **Suivi gynécologique** : suivi de la femme, contraception, frottis, consultation pré-IVG, prévention des violences faites aux femmes.
- ▶ **Suivi et accompagnement des jeunes filles mineures et adolescents** : conseils vie sexuelle et affective, consultations gratuites et anonymes.

## LE SITSI (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU TERRAIN DES ISLES) RENAÎT

L'année dernière, lors des vœux à la population, monsieur le Maire, Claude NOËL, fustigeait la décision prise de fermer le Syndicat Intercommunal du Terrain de Sports des Isles (SITSI) qui présageait la fermeture de notre association Val d'Oise Aviron. Grâce à la mobilisation de tous, nous avons l'immense joie de vous annoncer que le SITSI vient d'être recréé.

## CÔTÉ TRAVAUX

### TRAVAUX RÉALISÉS ET TRAVAUX PRÉVUS

- ▶ L'ensemble de l'éclairage public de la ville a été réhabilité et passé en LED. Les travaux seront terminés fin février.
- ▶ Sur un tronçon de la rue des Rayons, des travaux d'assainissement ont été réalisés, financés par le SICTEU, afin de changer les canalisations d'évacuation des eaux usées.
- ▶ La ville continue de s'embellir. Voici les différents visuels qui seront réalisés courant février



► Après avoir rénové le trottoir rue Richebout, nous allons refaire également le trottoir rue Massenet et celui de la rue Léonide Bourges à la gare.



► CCSI voirie  
A partir du mois de mars, sur une durée de 3 mois, les accotements rue de la Cavée (à partir du cimetière) jusqu'à l'ancienne ferme des trois Vallées seront entièrement refaits... Pour cela, et durant toute la durée des travaux, **la rue de la Cavée sera fermée à la circulation.**

Les travaux sont estimés à 250.000€, entièrement financés par la CCSI.

## RÉOUVERTURE PARTIELLE DE LA RUE PARMAIN

### UN SOULAGEMENT POUR LES HABITANTS

Depuis le 13 septembre dernier, la rue de Parmain est enfin réouverte partiellement à la circulation après plusieurs mois d'études, de travaux et d'interventions suite aux désordres structurels qui ont affecté cette artère clé de notre ville.

Des travaux se poursuivront pour finaliser les interventions, mais la ville souhaitait avant tout faciliter la vie quotidienne des habitants et des commerçants en leur offrant un accès partiel.

Des panneaux de signalisation spécifiques ont été installés pour guider automobilistes et piétons.

### DES TRAVAUX COMPLEXES, MAIS NÉCESSAIRES

Des travaux de réhabilitation seront menés dans le respect des normes de sécurité les plus strictes, par les services du Département du Val d'Oise et des entreprises spécialisées avec notamment :

- La réalisation d'un contre-mur dans la sente prenant en charge l'ensemble des poussées.
- Clouage du mur de soutènement du numéro 57.

Mise en place de solutions visant à diminuer les apports d'eau et les poussées à l'arrière des murs et dans leurs fondations avec, entre autres, un rabotage des enrobés, un terrassement sur 2m de profondeur pour une mise en sécurité des réseaux, la mise en œuvre de remblais allégés et d'une dalle en béton de protection, l'adaptation des regards et avaloirs, ainsi que la récupération de l'eau de drainage dans le réseau d'assainissement puis la réalisation de la chaussée et des trottoirs.

Tout au long des opérations, la ville veillera à minimiser les nuisances pour les riverains et les commerces locaux, en mettant en place des solutions de déviation et en assurant une communication régulière sur l'avancement des travaux.

### UN AVENIR PLUS SEREIN POUR LA RUE DE PARMAIN

Bien que des travaux supplémentaires soient nécessaires pour finaliser la réhabilitation complète de la rue, cette réouverture partielle représente une étape clé dans la résilience et la sécurité de notre rue. La ville continue de travailler activement avec le Département pour garantir que les réfections seront menées à bien dans les plus brefs délais, tout en préservant la qualité de vie des résidents.

Coûts estimés de l'ensemble des études et travaux pris en charge par le Département du Val d'Oise :

- Murs : 730.000€.
- Chaussée : 1.350.000€.
- Total arrondi : 2,1 M€.

### Calendrier envisagé :

- Fin 2024 / début 2025 : dossier de Consultation des Entreprises (DCE).
- 1<sup>er</sup> semestre 2025 : appel d'offres.
- Fin 2025 : attribution du marché public.
- 2026 : travaux.

Nous remercions tous les riverains pour leur patience et leur compréhension pendant cette période de réajustements et restons à l'écoute de leurs retours pour toute question ou suggestion.

La municipalité vous tiendra informés des prochaines étapes dans la réhabilitation de la rue de Parmain.



## PARTENARIAT AVEC L'AMICALE DES ANCIENS

Pour rappel, le CCAS et l'Amicale des Anciens ont mis en place un partenariat afin de proposer des activités et sorties adaptées au plus grand nombre. Ainsi, l'Amicale propose des séjours plus courts, ouverts à tous (également aux non adhérents) et, afin de les rendre accessibles à tous, le CCAS prend à sa charge le coût du transport en car.

## REPAS DE NOËL DES SENIORS

Le Banquet des Seniors a eu lieu le dimanche 15 décembre, salle Gilbert Joly et a réuni 80 convives. Les seniors ont dégusté un menu de fête et ont assisté à un spectacle proposé par le magicien Pascal Chunlaud.



## CONFÉRENCE CONCERT POUR LES SENIORS

### DES NOTES POUR SE SOUVENIR

« J'ai la mémoire qui chante. »

C'est sur ce thème que les seniors sont invités à mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire et les techniques pour la stimuler, lors de la conférence prévue le lundi 17 mars 2025 à 14h, salle Gilbert Joly.

Oublier ses clés ou ne plus savoir où l'on a garé la voiture, cela arrive à tout le monde. Avoir des troubles de la mémoire peut faire peur, surtout à l'âge de la retraite. Or ce n'est pas une fatalité.

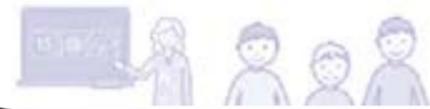
Lorsque l'on est encore en activité, la mémoire est très sollicitée, à la retraite elle l'est moins, il faut donc l'utiliser autrement.

L'objectif de cette conférence est de faire le point, de se rassurer et d'acquérir des clés pour entretenir sa mémoire.

À l'issue de la conférence, des musiciens proposeront aux seniors de reprendre les titres qui ont marqué leur jeunesse en chantant et pourquoi pas en dansant.

**Conférence suivie d'un concert**  
**Lundi 17 mars 2025 à 14h, salle Gilbert Joly**  
**Sur inscription au 01 34 08 95 00**





## MISE EN PLACE D'UN SELF À L'ÉCOLE

Cette année marque un changement important au sein du fonctionnement du service de restauration. Ce moment important dans la journée d'un enfant se doit d'être agréable pour tous. Avec les hausses de fréquentation sur ce temps, nous nous devions de trouver une solution afin que tous les enfants puissent prendre plaisir à venir manger à l'école. Pour répondre à cet objectif, nous avons mis en place un self. C'est un changement important car cela concerne pas loin de 150 élémentaires et l'ensemble du personnel présent chaque jour pour les enfants. Nous avons procédé par étapes, en prenant le temps d'expliquer aux enfants ce tout nouveau fonctionnement. Plus libre et plus autonome, les retours sont extrêmement positifs. Chacun peut gérer son temps de repas et d'activités comme il le souhaite. Le bruit dans la restauration est réduit et les enfants peuvent choisir avec qui manger, peu importe le niveau !



## PLANNING LAEP

Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes

**L**  
Lieu

**A**  
Accueil

**E**  
Enfants

**P**  
Parents

**LA RONDE DES JEUX**

ÉCHANGE Pour les futurs parents et parents accompagnés de leur(s) enfant(s) âgés de 0 à 4 ans. Gratuit et sans inscription.

<p><b>Janvier 2025</b></p> <p>Mardi 7 : Hérouville-en-Vexin</p> <p>Mercredi 8 : Noyes-La-Vallée</p> <p>Mardi 14 : Ennery</p> <p>Mercredi 15 : Auvers-sur-Oise</p> <p>Mardi 21 : Butry-sur-Oise</p> <p>Mercredi 22 : Epiais-Rhus</p> <p>Mardi 28 : Hérouville-en-Vexin</p> <p>Mercredi 29 : Auvers-sur-Oise</p>	<p><b>Février 2025</b></p> <p>Mardi 4 : Hérouville-en-Vexin</p> <p>Mercredi 5 : Noyes-La-Vallée</p> <p>Mardi 11 : Ennery</p> <p>Mercredi 12 : Auvers-sur-Oise</p> <p>Mardi 18 : Butry-sur-Oise</p> <p>Mercredi 19 : Auvers-sur-Oise</p> <p>Mardi 27 : Hérouville-en-Vexin</p> <p>Mercredi 28 : Epiais-Rhus</p> <p>Mardi 18 : Butry-sur-Oise</p> <p>Mercredi 19 : Amoville</p>	<p><b>Mars 2025</b></p> <p>Mardi 4 : Hérouville-en-Vexin</p> <p>Mercredi 5 : Noyes-La-Vallée</p> <p>Mardi 11 : Ennery</p> <p>Mercredi 12 : Auvers-sur-Oise</p> <p>Mardi 18 : Butry-sur-Oise</p> <p>Mercredi 19 : Auvers-sur-Oise</p> <p>Mardi 27 : Hérouville-en-Vexin</p> <p>Mercredi 28 : Epiais-Rhus</p>
--	---	---

Accueil de 9h30 à 11h30

JEUZ

CONFIDENTIALITÉ

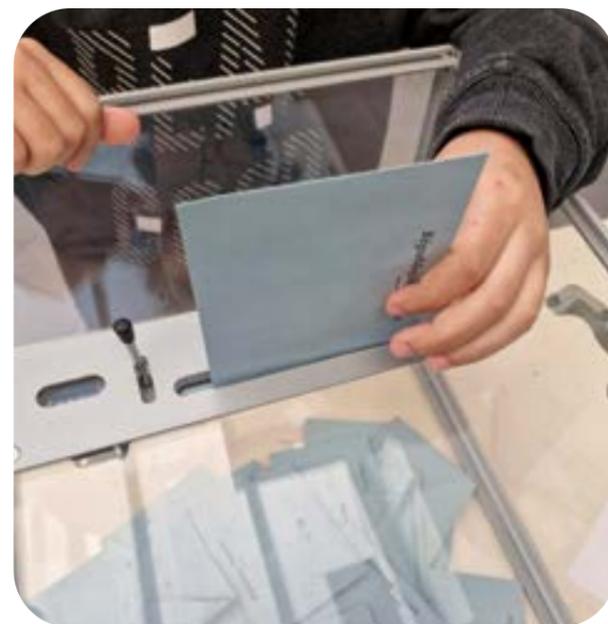
Téléphone : 07.85.12.84.37

## LA SOIRÉE HALLOWEEN DU SERVICE JEUNESSE

Chaque année, le service jeunesse organise une soirée spéciale "Halloween". L'occasion de prendre son courage à deux mains et d'affronter ses peurs ! Retour en images sur cette soirée remplie de frissons !



## ÉLECTION DU NOUVEAU CMJ





## AU CENTRE DE LOISIRS

### Le village de Noël



### Veillée au centre de loisirs



### Spectacle d'Halloween



## AMICALE DES ANCIENS

L'atelier des fées a, comme chaque année, fait son exposition vente en novembre. A cette occasion, l'Amicale des Anciens a mis à l'honneur 2 adhérentes, madame Jacqueline Dorison et madame Andrée Crosnier, pour leur implication active au sein de l'association depuis plusieurs années. Bravo à elles. L'Atelier était également présent au marché de Noël. Nous remercions tous les visiteurs et acheteurs de ces 2 manifestations malgré un temps peu engageant à sortir.



## ABCD



C'est avec beaucoup de plaisir que l'année 2024 2025 a commencé, puisque nous avons retrouvé bon nombre d'entre vous à nos cours. Après 30 ans d'existence, les cours de théâtre enfants et petits ados, s'arrêtent. C'est bien sûr avec un pincement au cœur que Francine a dû prendre cette décision mais les troupes adultes et les représentations sont devenues nombreuses et le calendrier très chargé. Mille mercis à tous les élèves des **enfants du paradis**. Le récapitulatif, à vos agendas !

### 2024

- Le 21 septembre « le Jardin d'Alphonse » **Les fous à Butry**
- Le 28 septembre participation au festival théâtral de la CCSI « A Rideaux tirés 2 / Festival » **Les fous à Butry**
- Les 15,16,17 novembre « Répétition Générale » **Plaisir à Butry**

### 2025

- Les 8, 9 février « Le cercle de Whitechapel » **Les fous à Butry**
- Le 8 février « Rencontres chorégraphiques » **ABCdanse**
- Le 30 mars « Trophée du Val d'Oise » **ABCdanse**
- Les 4, 5, 6 avril « Entrée des artistes » section ADOS 1 à **Butry**
- Le 24 mai « Rencontres chorégraphiques » **ABCdanse**
- Les 20, 21, 22 juin participation, avec la Mairie, à la **Fête de la musique et fête de Butry**
- Les 28 et 29 juin « Les Livres par ABCdanse » à **Butry**





## ASSOCIATION ADJELE CULTURELLE

Première édition de Festigame à Butry-sur-Oise à la salle Gilbert Joly Pour cette première édition qui s'est tenue à la salle des fêtes Gilbert Joly, l'association Adjele Culturelle a accueilli une vingtaine de visiteurs venus découvrir les différents jeux proposés par l'artiste valdoisien Claude Meintz (jeux de grilles, de plateau et de cartes dont le bobolo) déclinés sous forme de jeux, mais aussi en dégustation (pâte de manioc). Tout au long de la journée les curieux ont pu échanger avec les exposantes Raby, fondatrice de la marque Fewwi (produits bien être et beauté), ce qui veut dire c'est bien dans la langue peul, Bella, créatrice de mode, Abbies, naturopathe, en passant par les soins capillaires des sœurs Sarah Maya. Et pour couronner le tout, Claude Noël, Maire de Butry-sur-Oise, ainsi que son adjoint William Bourgoïn sont venus saluer l'investissement et l'engagement de Mme Adjèle Wilson, présidente de l'association. Un bilan plutôt positif pour une première édition. Merci à tous nos visiteurs, exposants et à la journaliste Marie Gabrielle Loft pour son animation. A l'année prochaine



## SALON DU BIEN-ÊTRE 2025

Notre association, Un Moment pour Soi, est heureuse de vous inviter les 29 et 30 Mars 2025 au Salon du Bien-Être de Butry-sur-Oise.

Cette seconde édition fait suite au beau succès de celui de l'an passé.

Nous vous y attendons encore plus nombreux.

En Février, vous découvrirez sur notre page Facebook et dans vos boîtes aux lettres le programme du salon : les exposants ainsi que les conférences et ateliers auxquels vous pourrez vous inscrire immédiatement et gratuitement (attention, les places sont limitées).

Ce salon vous permettra de découvrir de nombreuses pratiques, de rencontrer différents praticiens et vendeurs.

L'accès au salon est libre et les ateliers et conférences gratuites sur inscription.

Une tombola gratuite est organisée avec un tirage au sort chaque heure (lots offerts par chaque exposant).

Vous pourrez vous restaurer chaque midi au Food truck « la petite crêpe » et profiter de la buvette du salon.

Nous vous souhaitons une belle année 2025

Véronique - Christelle - Daniel

### SALON DU BIEN-ÊTRE

**29 - 30**  
10h-19h 10h-18h

**Mars 2025**  
Entrée libre

40 EXPOSANTS  
ATELIERS · CONFÉRENCES ·

TOMBOLA GRATUITE  
AVEC TIRAGE GAGNANT TOUTES LES HEURES

**BUTRY**  
sur OISE

Salles des fêtes  
Salles des associations

Organisé par l'association  
**Un moment  
pour soi**

Renseignements Inscriptions\*  
**06 07 15 02 55**

un.moment.pour soi.2024@gmail.com  
Un moment pour Soi 2024



- ▶ Comme chaque année, le CFLB a organisé sa traditionnelle « soirée Beaujolais ». Nous avons battu notre record d'inscriptions et ce fut une très belle soirée de partage, rires et convivialité.
- ▶ Début décembre, la « Bourse aux jouets » a encore réuni beaucoup d'exposants. Malheureusement, il y a eu peu de monde par rapports aux autres années.
- ▶ Le Marché de Noël fut une belle réussite.
- ▶ Cette année, nous avons proposé notre magnifique « But' Tartiflette », ainsi que nos traditionnels But' churros, marrons chauds et, nouveautés de cette année, un délicieux « Vin Chaud ». (Bien évidemment, l'abus d'alcool...)
- ▶ Pour clôturer le marché de Noël, nous avons tiré un feu d'artifice, financé par la Mairie.



## Auto Stock

Expert en occasions, achats, ventes, reprises  
tous véhicules d'occasions et neufs

L'occasion d'y venir !

www.autostock95.fr

Tel. : 01 34 69 00 84 Mobile : 06 07 63 19 95

Email : info@autostock95.fr

RCS : B 394 870 513



## JE ME SOUVIENS... WINSTON CHURCHILL

Le 8 mai 2025, nous commémorerons les 80 ans de la capitulation allemande et la fin de la dernière guerre mondiale. La victoire des alliés, pourtant, n'aurait jamais pu se faire sans l'esprit de combat et de résistance d'un homme qui, par son courage, sa ténacité et sa force de conviction permit de continuer la lutte jusqu'à la victoire.

Winston Léonard Spencer Churchill naît le 30 novembre 1874 à Woodstock au palais de Blenheim. Son enfance s'écoule lentement entre un père politicien dans les rangs conservateurs et une mère préférant la vie mondaine et qui n'a ni l'envie ni le temps de s'occuper de ses enfants dont son frère John. Il intègre à 7 ans un internat à la mode aussi coûteux que sévère où les punitions corporelles sont monnaie courante. Il entrera en rébellion contre ce système éducatif et l'apprentissage du latin, du grec et des mathématiques lui donnera de « l'urticaire ». Il multiplie les bêtises, les retards aux cours et les bagarres qui donneront autant de prétextes pour être fouetté jusqu'au sang. Après 2 ans de ce régime, il tombe malade et ses parents décident de le transférer dans un établissement moins côté mais plus humain où il restera 3 ans. L'équitation, la natation, la littérature, la poésie, l'histoire et l'apprentissage du français lui feront oublier ses précédentes années. Cependant, ses parents ne lui accordent que peu de visites. Les années s'écoulent lentement et il décide d'entrer à l'armée à l'académie royale de Sandhurst et sortira diplômé un an plus tard. Comme sous-lieutenant, il combattra à Cuba, en Inde, au Soudan avant de démissionner de l'armée et de se présenter à une élection où il connaîtra sa première défaite. Il part ensuite comme correspondant de guerre en Afrique du Sud pour couvrir l'insurrection des Boers. Mais le goût du combat le démange et il obtient un commandement où il s'illustre dans plusieurs batailles. Puis c'est la guerre de 14/18 dans les tranchées boueuses de Belgique avant de connaître une ascension politique comme député, ministre et premier Lord de l'Amirauté avant que la défaite de la bataille des Dardanelles ne provoque son éviction durant un certain temps. Rappelé comme ministre de l'armement et secrétaire d'État à la guerre puis secrétaire d'État de l'Air, il devient également Chancelier de l'échiquier (ministre des finances). Le 3 septembre 1939, après l'invasion de la Pologne, le Royaume-Uni et la France déclarent la guerre à l'Allemagne. Après l'annexion de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie et 6 mois après les accords honteux de Munich, Hitler a été trop loin mais cette décision



arrive bien tard car en 3 ans les Allemands ont multiplié par 3 leur arsenal militaire. La déroute de nos 2 pays est totale et nos 2 armées se retrouvent encerclées à Dunkerque puis le contingent britannique est obligé de regagner par la mer l'Angleterre. Pour la France c'est la débâcle totale et l'armistice est signée par le Maréchal Pétain qui devient chef du gouvernement. Le

premier ministre anglais Chamberlain est remplacé par Churchill qui refusera de capituler : « Nous nous battons dans les champs et dans les rues, nous nous battons dans les collines, nous ne nous rendrons jamais. » Puis ce sera la bataille d'Angleterre et cette tentative d'invasion sera suivie des bombardements de Londres et d'autres villes anglaises. Il dira : « Nous n'avons à offrir que du sang, des larmes et de la sueur ». L'aviation et ses 1000 pilotes de la R.A.F. résistera aux pilotes allemands bien plus nombreux et Hitler devra renoncer à prendre pied sur les îles britanniques. Sans la détermination, la persuasion de Churchill et le courage de son peuple, c'est toute la suite de la guerre et de l'histoire qui aurait pu être changée. L'entrée en guerre des Etats-Unis et de son potentiel économique et militaire permettra de renforcer les armées alliées et de fournir en abondance à l'armée anglaise tout ce dont elle avait

besoin pour continuer la lutte. N'oublions pas le rôle du Général de Gaulle qui, dès le 18 juin 1940, refusera l'armistice et la voie de la collaboration du régime de Vichy. Il parviendra au sein des Forces Françaises Libres à reconstituer une partie de l'armée française qui prendra pied en Afrique du Nord auprès des militaires britanniques pour chasser les troupes du Maréchal Rommel, avant de débarquer en Provence le 15 août 1944, soit 2 mois après le débarquement de Normandie. Mais l'histoire est cruelle parfois et les peuples amnésiques, sitôt la guerre terminée, on oublie les héros et les conservateurs sont battus lors des élections législatives du 5 juillet 1945 et Churchill doit démissionner. Il restera pourtant député jusqu'en 1964 avant de s'éteindre un an plus tard à l'âge de 90 ans, laissant derrière lui des écrits (prix Nobel de littérature en 1953), des peintures et certaines phrases devenues célèbres. « Quand j'arriverai au paradis, j'ai l'intention de passer le plus clair de mon temps, au cours de mon premier million d'années, à peindre ». Décédé le 24 janvier, ses obsèques le 30 sont nationales, plus de 6000 personnes suivent son cercueil et 120 pays sont représentés dont le Général de Gaulle qui dira : « Dans ce grand drame, il fut le plus grand ».

## TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION



Texte retranscrit à l'identique, sans ajout, ni correction.

## TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION INDÉPENDANTE

En ce début de mois de février, je me permets de vous souhaiter une très belle année 2025 à vous et à vos proches .

Que cette année vous apporte bonheur et bien-être au sein de notre jolie commune .

C'est avec plaisir que je vous retrouverai le 8 mars prochain lors de la troisième édition du repas intergénérationnel organisé par le conseil municipal des jeunes .

A vos agendas !

Sylvie Amblas

Texte retranscrit à l'identique, sans ajout, ni correction.



**Semelles et chaussures orthopédiques**

Alliance Podo  
18 A rue du port à l'Auge  
95430 Butry-sur-Oise

TEL : 06 72 00 58 67  
www.alliance-podo.fr

**Spécialiste de l'appareillage du pied**






## FÉVRIER

- 2 Loto des Anciens
- 7 Spectacle magie Pascal Chunlaud
- 8 - 9 Soirée Théâtre ABCD
- 15 - 16 Salon de peinture

## MARS

- 8 Soirée intergénérationnelle
- 15 Auvers Jazz
- 17 Conférence concert pour les seniors
- 22 Belote des Anciens avec apéro dinatoire
- 23 Carnaval
- 29 - 30 Salon Bien être

## AVRIL

- 4 Soirée Casino Centre de Loisirs
- 5 Nettoyons la Nature
- 5 - 6 Soirée Théâtre ABCD
- 26 Chasse aux œufs
- 26 - 27 Stage Gym'vitalité

## MAI

- 4 Brocante
- 8 Commémoration 1945
- 23 Afterwork
- 24 Troc aux plantes

## JUIN

- 18 Commémoration appel Général de Gaulle
- 20 Fête de la musique
- 21 - 22 Fête de Butry
- 28 29 Représentation Danse

